

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

Dr. N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

LÉGER BLOUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

RELATIONS AVEC L'ANGLETERRE

Le *Journal des Villes et des Campagnes* publie l'article suivant, que les Canadiens liront avec intérêt; nous reproduisons sous toutes réserves les réflexions du journal parisien.

La guerre continue entre les journaux de France et d'Angleterre, et les récriminations échangées ne perdent rien de leur amertume.

Mais, tandis qu'en France la campagne est menée presque exclusivement par la presse républicaine, les organes de tous les partis s'entendent, au delà du détroit, pour jeter la pierre à notre gouvernement. Tout leur est bon.

Il ne leur suffit pas de dénoncer les projets plus ou moins raisonnables de colonisation qui s'agitent en France; on nous accuse sérieusement de méditer et de préparer une reprise du Canada, — et la preuve c'est une tentative qui a été faite au commencement de cette année à Québec pour négocier directement, entre la France et le Canada, un traité de commerce, et assurer des avantages exclusifs aux importations françaises.

Il paraît, en effet, que la diplomatie du quai d'Orsay a fait ou laisse faire une école de ce genre, et que le gouvernement du Dominion, après avoir reçu les ouvertures d'un agent trop zélé, en a tout naturellement fait part au gouvernement de la métropole.

Ce qui a donné occasion à lord Granville de nous avertir charitablement, mais non sans une pointe de malice, que nous nous étions trompés de porte pour négocier avec une colonie britannique.

Mais les journaux anglais ont encore découvert autre chose.

Il y a Paris un agent qui se dit commissaire du Canada, qui est reçu à ce titre aux affaires étrangères, présente des députations, et obtient des croix de la Légion d'honneur pour les meneurs du parti "clérical" français dans l'Amérique anglaise. Car, dans cette singulière conjuration, le gouvernement de la République laïque et obligatoire combine ses trames avec le clergé catholique du Canada.

Ces noirs desseins ont été dénoncés par un journal français, le *Télégraphe*, qui sous l'inspiration de l'Elysée est parti trop tôt, et s'est trop pressé d'annoncer la rupture des liens qui unissent le Canada à l'Angleterre, et son retour dans le giron de l'ancienne patrie.

Il n'est besoin que de mettre au jour les hallucinations de la presse anglaise pour les faire disparaître.

Nous ne contestons pas, il est vrai, les maladresses et les imprudences que l'expérience de nos ministres a pu leur faire commettre, mais il n'y a vraiment moyen de découvrir nulle part en France, soit au dedans, soit en dehors du gouvernement, la moindre trace de l'agitation et de la conjuration pour le recouvrement du Canada, que les journaux anglais ajoutent gratuitement à la nomen-

clature de nos vœux ambitieuses.

Il n'en est pas moins regrettable de constater, comme un symptôme de la disposition des esprits en Angleterre, cette facilité à accueillir les imputations les moins vraies, dès qu'elles peuvent nuire aux bonnes relations des deux pays.

Nous ne pouvons nous dissimuler que les rapports des deux gouvernements sont en ce moment fort tendus, et que les polémiques de la presse ne sont pas tout à fait en l'air.

Notre ministre des affaires étrangères s'est retiré sous sa tente, après avoir vu rejeter ses propositions plus ou moins bien inspirées pour le rétablissement du contrôle égyptien, et il boude; ou plutôt il se recueille, pour nous servir d'une expression diplomatique; lord Granville a également eu le regret de voir décliner par la France toutes ses offres d'arrangement, mais il ne se recueille pas.

Las d'attendre nos réponses, il s'est adressé aux autres cabinets du continent. Un projet anglais pour l'arrangement des affaires d'Egypte, est en train de faire le tour de l'Europe, et si nous n'y prenons pas garde, il va revenir à Londres avec l'assentiment de toutes les puissances, d'autant plus empressées qu'elles savent notre abstention.

Cette situation est grave, nous n'avons cessé de la dénoncer dès l'origine; nous insistons encore sur les conséquences de l'isolement dans lequel nous nous confinions, et des rapprochements que nous ménageons et rendons pour ainsi dire obligatoires en dehors de nous. *Vae soli!* Hélas! nous savons combien cette maxime est vraie, n'en faisons pas de nouveau l'expérience!

PIERRE MARIE.

Le duc de Sermoneta

On écrit de Rome au *Monde*, de Paris:

"J'ai à vous signaler la mort très édifiante que vient de faire le duc de Sermoneta, prince romain, grand d'Espagne de première classe, et "cousin" du roi Humbert, en sa qualité de grand cordon de l'Annonciade.

"Il avait eu le malheur d'obtenir cette dernière distinction en allant présenter à Florence, au roi Victor Emmanuel, les résultats du prétendu plébiscite des Romains, après l'invasion de la Ville Sainte par les troupes subalpines.

Toutefois, par une singulière contradiction, ou plutôt par un effet de l'excellente éducation qu'il avait reçue, le duc de Sermoneta était resté fidèle, dans sa vie domestique, à la pratique de la vertu.

"Sa charité était vraiment princière, et il se plaisait surtout à venir en aide aux artistes pauvres. Il cultivait lui-même avec succès les arts et les lettres, et quant au for extérieur, il ne cessait pas de se conduire en chrétien pratiquant.

Peut-être l'affreux contraste entre les magnifiques promesses de la ré-

volution italienne et la manière dont elle les a accomplies, après l'invasion de Rome, l'avait-il éclairé sur la faute dont il s'était rendu coupable en contribuant à la sanction des événements de 1870. Le fait est qu'à son lit de mort, il a voulu réparer cette faute d'une façon vraiment exemplaire.

"Et d'abord, il est bien certain, quoique ce détail ne soit pas encore divulgué, et que la presse libérale s'efforce de la tenir secret, qu'il a fait reporter au Quirinal les insignes du grand cordon de l'Annonciade, désavouant ainsi l'acte pour lequel il les avait obtenus.

"En même temps il déclarait, par disposition testamentaire, que ses funérailles auraient lieu avec la seule intervention du clergé et des religieux franciscains, et qu'il renonçait formellement à tous les honneurs funéraires décernés d'office aux chevaliers de l'Annonciade.

"Ainsi, il a mérité d'être assisté à ses derniers moments par S. Em. le cardinal Di Pietro, doyen du Sacré Collège, de recevoir, avec les sacrements de l'Eglise, la bénédiction du Saint-Père, et de mourir pleinement réconcilié avec Dieu, après avoir émis, en présence de tous les membres de sa famille, une franche profession de foi catholique et d'attachement au Saint-Siège."

Prince et franc-maçon

On lit dans le *Courrier de Bruxelles*:

"Plusieurs de nos confrères hollandais critiquent en termes fort indignés la conduite du prince Alexandre. Son Altesse Royale comprend singulièrement, paraît-il, les devoirs que lui impose sa haute destinée. Le prince d'Orange, qui ne se préoccupe nullement des travaux parlementaires, trouve toujours des loisirs pour participer aux cérémonies de la maçonnerie néerlandaise.

"Nous croyions notre futur souverain, dit le *Courrier de la Meuse*, incapable de se soustraire à la vie publique pour se montrer assidu, ment dans les réunions secrètes "qui, certes, ne devraient compter "parmi les affiliés ni des monarches, "ni des princes.

"Les agissements du prince Alexandre ne sont pas faits pour nous étonner. En Allemagne et en Angleterre, les princes héritiers ont consenti à occuper de hautes dignités dans la franc-maçonnerie.

"C'est ainsi qu'ils servent, dans la mesure de leur puissante influence, les desseins de la secte qui, — selon le mot si vrai de Joseph de Maistre, — fait son occupation d'expédition les souverainetés.

"Etant donné les projets antireligieux de la Loge en tous pays, — projets que ne peut ignorer quiconque a des yeux pour les lire dans les journaux et les ouvrages des FF. — nous plaignons un pays dont les destinées pourraient tomber en de pareilles mains.

"Sur quel appui pourrait cepen-

dant compter la dynastie d'Orange-Nassau, si les catholiques et les protestants religieux se désintéressaient de son sort.

"Les protestants dits libéraux, semblables en ce point à beaucoup de nos libéraux de Belgique, ne cachent par leur sympathie pour le régime républicain, idéal du gouvernement, d'ailleurs, aux yeux des adeptes de la Franc-Maçonnerie."

RUSSIE

D'après la *Germania* du 22 décembre, l'entente entre la Russie et le Vatican se serait effectuée sur les bases suivantes:

L'ambassade russe auprès du Vatican sera rétablie.

Les évêques polonais seront amnistiés. Mgr Felinski, archevêque de Varsovie, sera rétabli sur son siège. Les nouveaux évêques seront nommés avec l'assentiment du Saint-Siège. Ces évêques seront tenus de demander l'assentiment du gouvernement pour l'occupation des cures principales. Pour les autres, ils seront libres de nommer des candidats de leur choix.

L'Etat aura un droit de surveillance sur les séminaires.

Les prêtres devront prêcher en russe dans les communes russes; dans les communes polonaises, ils pourront employer la langue du pays.

Toute liberté sera laissée aux personnes converties à l'Eglise grecque de revenir à l'Eglise catholique.

Quoique l'*Agence Havas* ait ensuite déclaré ces informations trop optimistes, la source d'où elles émanent nous semble assez digne de considération pour que nous les publions.

Paix et Coercition Internationales

Les indiscretions de la *Gazette de Cologne* relatives au traité austro-allemand se complètent; et comme le sujet n'est pas de mince intérêt pour la France, voici l'ensemble de ce qui en a été mis sous les yeux du public:

"Ce traité fut conclu dans l'automne de 1879. Il ne comprenait à l'origine qu'une période de cinq ans. Il est renouvelable à volonté. Au cas où l'une des deux parties voudrait se soustraire à ses obligations, elle devrait le dénoncer un an à l'avance. Il est à deux et ne pourra jamais être à trois. Un de ses articles a trait aux douanes austro-allemandes; un second, aux rapports commerciaux des deux Etats; un troisième pose les règles en vertu desquelles les deux puissances contractantes interviendront d'un commun accord dans les questions internationales. Le plus important est celui où sont décrites les bases de l'alliance: l'alliance est essentiellement défensive; elle a pour but d'assurer à l'Allemagne la possession de l'Alsace-Lorraine; à l'Autriche, celle de ses provinces du Balkan, du

Tyrol et de l'Adriatique. Chacun des alliés doit considérer la position de l'autre comme étant la sienne propre; en face d'une agression, ils ne font qu'un."

Au fond, nous savions tout cela, du moment où nous savions qu'un traité existait entre Vienne et Berlin! On ne signe pas de pareils instruments de paix sans penser beaucoup à la guerre.

L'Allemagne a pris ses précautions d'abord contre la France, ensuite contre la Russie, et ne pouvant avoir la France républicaine pour alliée, l'Autriche a demandé à l'Allemagne de l'aider à se garder des entreprises de l'Italie ou de la Russie. L'œuvre du prince de Bismarck et du comte Andrassy est une œuvre de prudence, de prévoyance, de grande portée; il n'y a pas à insister sur ses résultats: l'Europe continentale est tout entière sous le joug des deux alliés, ou plutôt de l'homme extraordinaire qui après avoir abréuvé d'humiliations le chef de la maison de Hapsbourg-Lorraine, a eu l'art de le mettre, pour ainsi parler, au service de ses profonds desseins.

Mais pourquoi la presse vient-elle divulguer avec tant de fracas un mystère qui n'avait guère plus rien de mystérieux? Pourquoi à cette heure-ci et non pas à une autre?

Deux versions courent le monde. Selon la première, le prince de Bismarck a voulu effrayer les panslavistes qui menacent à Saint-Petersbourg la situation de M. de Giers, en proclamant très haut l'indissoluble alliance de Guillaume Ier et de François-Joseph; selon la seconde, il a voulu s'adresser à la Russie elle-même et la terrifier en lui dévoilant les forces dont il dispose.

Nous serions encore une fois, peut-être plus tôt qu'on ne le suppose, à la veille de graves événements. Si le ministre des affaires étrangères d'Alexandre III a traversé la Prusse un rameau d'olivier à la main, ses déclarations pacifiques s'accorderont très mal avec les actes du gouvernement de son auguste maître. M. de Moltke est inquiet des armements qui s'effectuent avec une extrême rapidité de l'autre côté de la Vistule. La frontière se couvre de nouvelles fortifications. Partout ce ne sont que chemins de fer militaires. Et ces énormes effectifs de cavalerie montée, à quelle invasion sont-ils destinés... Libre au lecteur de choisir entre les deux versions."

A. DELOUCHE.

Pavillon central des Tuileries

On vient de procéder à l'adjudication des ruines des Tuileries.

10 000 francs qui? — 10 025 francs une fois, deux fois... 10 050... à qui? etc.

C'est le concert qu'on entendait, le 4 décembre, au Tribunal de commerce; il s'agissait de trouver acheteur des Tuileries, et dans ce Paris où des maisons bourgeoises se vendent un million, deux millions, trois millions, la maison des rois se trait-

nait dans des enchères de 25 francs. M. Lapeyre en eut pitié; il jeta une enchère plus forte et le marteau frappa: il avait acheté la chose 32 000 francs.

Le devoir de l'adjudicataire, c'est d'enlever jusqu'à la dernière pierre et d'emporter le palais dans des tombereaux.

Le marteau des démolisseurs est bien autrement formidable que le pétrole des communards, il ne restera point pierre sur pierre.

Lorsque les Prussiens qui soulevaient la commune à la porte de Paris et lui assuraient des vivres, tandis que Versailles l'assiégeait de l'autre côté, eurent la joie de voir flamber les Tuileries, ils vinrent visiter la salle des Maréchaux, la salle d'honneur du palais, et se réjouir de son humiliation; mais ils furent frappés de stupeur; un seul mot restait ineffaçable au milieu des débris, c'était *l'écu*, la grande victoire qui anéantit la prusse en 1806 et nous ouvrit les portes de Berlin; cette inscription était trop haute pour qu'on pût l'effacer.

Aujourd'hui la victoire est plus complète, et la maison d'où la France dicta des arrêts au monde va être effacée comme la Prusse espère nous effacer de la carte des nations.

Unités métriques Internationales

Leur valeur en unités canadiennes.

LONGUEURS

Le mètre (dix-millionième partie du quart du méridien terrestre), vaut 3 pieds 3 lignes, ou 1 verge et 1/10.
Le décimètre (1/10 du mètre) vaut 1 pouce anglais, ou une largeur de main.
Le centimètre (1/100 du mètre) vaut 3 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt.
Le millimètre (1/1000 du mètre) vaut 1/3 de ligne.
Le décamètre (10 mètres) vaut une demi-chainé, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds.
L'hectomètre (100 mètres) vaut 5 chainés, ou 110 verges, ou près de 2 arpens.
Le kilomètre (1000 mètres) vaut 50 chainés, ou 1100 verges, ou environ 2 1/2 de mille.

SURFACES

Le mètre carré vaut 1 verge carrée et 2/10, ou près de 11 pieds carrés.
L'are ou décamètre carré vaut 4 perches carrées anglaises, ou 120 verges carrées.
L'hectare ou hectomètre carré vaut 2 acres 1/2, de sorte que 2 hectares font 5 acres.
Le kilomètre carré vaut environ 2 1/2 de mille carré, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 milles carrés.

VOLUMES ET CAPACITÉS.

Le mètre cube, ou stère, ou tonneau, vaut 1 verge cube et 3/10, soit 34 pieds cubes, ou 220 gallons, ou près de 3 minots.
Le litre ou décimètre cube vaut environ 1 pinte.
Le décalitre (10 litres) vaut 2 gallons et 1/5.
L'hectolitre (100 litres) vaut 22 gallons.

POIDS

La tonne métrique (poids d'un mètre cube d'eau) vaut l'ancienne tonne canadienne, ou un peu plus que la tonne anglaise.
Le quintal métrique vaut 2 fois l'ancien quintal canadien, ou 2 fois et 1/5 le quintal anglais.
Le kilogramme (poids d'un litre d'eau) vaut 2 livres et 1/5 (avoir-dupois), de sorte que 5 kilogrammes valent 11 livres.
Le gramme (poids d'un centimètre cube d'eau) vaut 1/28 d'once, ou un peu plus qu'une demi-dragme.

MONNAIES.

Le franc vaut 1 échin, ou 1/5 de piastre.
Le centime est la 100^e partie du franc; 5 centimes font 1 sou ou 1 centin.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

20 Janvier 1883—No 38

LA PEINE DU CRIME

[Suite]

Les recherches de Léo étaient vaines, et il fut contraint de revenir sur ses pas sans avoir ressaisi son prisonnier. Pendant ce temps, Baltimore, par des grottes qui serpentaient dans les flancs de la montagne et dont il connaissait les détours, était sorti des entrailles de la terre. Au point du jour, il avait pris le chemin de Canterbury, et il s'était audacieusement présenté à la demeure du comte de Villefleur, comme huit heures sonnaient.

—M. le comte vient de partir pour Paris, lui répondit un domestique.

—Trop tard! proféra Baltimore avec rage. Oh! c'est égal! le misérable ne m'échappera pas!

XI

Dans les flancs du Vignemale, non loin de la Roche-Noire, il existe une vaste caverne dont l'entrée est masquée par un bloc de granit qu'une

vigoureuse impulsion fait mouvoir sur un secret pivot de fer. De gigantesques débris de rochers, de profonds abîmes sur lesquels sont jetés, en guise de ponts, des sapins dépouillés de leurs branches, en défendent les abords à tous ceux qui ne sont pas doués de l'agilité des isards et des contrebardiers. C'est dans cet antre mystérieux qu'avait coutume de se réunir, pour recevoir les ordres du chef, pour se préparer à une expédition ou pour partager le butin, tous les trabauchers, tous les bandits qui exploitaient la montagne. A diverses reprises, la police de France et celle d'Espagne avaient tenté de surprendre au fond de leur tanière ces loups cerviers qui infestaient les ports ou chemins de communication entre les deux royaumes. Mais, soit que les informations eussent été inexactes, soit que les obstacles eussent paru infranchissables, cette chasse aventureuse n'avait jamais eu le résultat qu'on en attendait, et le terrible gîte n'avait pu être encore découvert ou forcé.

Le lendemain de l'attaque qui avait coûté un million à don Balthazar Huguierro, et la vie à son escorte, de bon matin, la caverne du Vignemale se remplissait de bandits basques et catalans, prévenus par un avis secret et accourus de deux versants des Pyrénées. Aceroups sur le sol recouvert d'une croûte de spath calcaire, au pied de piliers bas et trapus qui

soutenaient la voûte, les uns jouaient aux cartes, les autres vidaient leurs gourdes pleines, en attendant l'arrivée d'Inigo Torreguy et le partage promis. Des chandelles de résine projetaient de rouges et sinistres lueurs sur les murailles, où pendaient des carabines, des tromblons et des poignards, ainsi que sur les physiologies, qui étaient empreintes de violence et de cupidité. Le calme lugubre de cette assemblée, troublé seulement, à intervalles, par l'entrée bruyante d'un nouveau venu ou les sourds blasphèmes d'un joueur trahi par le sort, ne fut pas de longue durée. Bientôt de vagues rumeurs, trahissant l'impatience et le mécontentement, coururent de groupe en groupe; bruits précurseurs d'un orage tout près d'éclater. Le chef n'arrivait pas: Que signifiait ce retard? Ce n'était pas seulement par son courage indomptable qu'il avait fondé son empire sur ses compagnons, c'était aussi par la stricte observation de tous ses devoirs. Quelle impérieuse raison l'empêchait donc cette fois, comme toujours, d'être le premier au rendez-vous? Dans des circonstances ordinaires, cette absence n'eût pas même été remarquée; mais il s'agissait d'un trésor à partager, et chaque minute était un siècle pour toutes ces âmes avides et méfiantes. Les cartes et les gourdes avaient été rejetées au loin, et les bandits marchaient avec agitation, gesticulant, jurant, hurlant.

Par instants ils se ruiaient, comme s'ils eussent voulu l'enfoncer, sur une porte en plein chêne pratiquée au fond de la caverne et portant cette inscription: *Palais Torreguy*. Mais ils se contentaient de s'assurer qu'elle était solidement fermée, et s'en éloignaient aussitôt avec un redoublement d'impatience et de colère.

Comme pour mettre le comble à cette exaspération, le timbre d'une pendule invisible se fit entendre. Un profond silence s'établit, les respirations demeurèrent suspendues, et l'on compta lentement douze vibrations. Une effroyable clameur, coup de tonnerre à faire crouler la montagne, répondit au dernier tintement de midi; puis quelques brigands crièrent à la trahison. Plus hardi que les autres, l'un d'eux osa nettement avancer qu'Inigo Torreguy avait sans doute pris la fuite en emportant le million, et qu'ils étaient tous volés comme d'honnêtes banquiers de Bilbao. De toutes les passions, la cupidité est la plus prompte à s'alarmer. Cette accusation, qui traduisait fidèlement le soupçon général, fit courir un frisson glacé dans toutes les veines et provoqua une nouvelle et formidable explosion. Assis à l'écart, et jouant aux dés, Jean Guérin n'avait pas paru jusque-là remarquer tout ce mouvement et tout ce bruit. L'accusation lancée contre Baltimore le fit tout à coup bondir et tomber au milieu du groupe d'où elle était partie.

—Mille tonnerres! s'écria-t-il d'une voix moitié irritée, moitié goguenarde, qui est-ce qui s'est permis d'articuler que le chef a pris la route des Grandes Indes avec le magot? Qu'il se nomme, le joli cœur... il ne saurait trop se faire connaître!

Cette interpellation demeura sans réponse.

—Eh quoi! pas d'éditeur responsable? reprit-il. Ma foi, tant pis!... c'est ajouter une lâcheté à une calomnie! Deux petites têtes!

Et déjà Jean Guérin retournait, en ricanant, reprendre sa partie de dés, satisfait d'avoir ainsi vengé Baltimore, qui lui inspirait une confiance et un dévouement sans bornes. Mais il revint aussitôt sur ses pas, en entendant proférer ces mots, avec un rauque accent espagnol:

—Caramba! est-ce qu'il croit nous effrayer, ce moucheron? Eh bien! c'est moi qui ai parlé! J'ai dit ce que j'ai dit. Voilà!

Et un Catalan d'une taille gigantesque sortit de la foule, croisa les bras sur sa poitrine et regarda Jean Guérin d'un air provocateur.

—Ah! c'est toi, don Pedro-lago-Felipe-Alvarès-César Rinconeté, toi dont la langue de vipère est plus longue que la kyrielle de tes noms, et plus effilée que la lame de ton poignard...

—C'est moi-même... Après?

—Après comme avant, comme toujours, don Rinconeté, je m'empresse

de te le renarrer, tu n'es qu'un lâche calomniateur! un misérable coquin!... un gendarme déguisé!...

Sans en être fort ému, l'Espagnol avait essuyé le feu des deux premières injures, mais la troisième le rendit subitement furieux. Etre un lâche calomniateur, un misérable coquin, rien de mieux; on n'est pas brigand pour professer toutes les vertus morales. Mais être appelé gendarme déguisé, cela passait évidemment la permission; aussi Rinconeté, dans un élan d'indignation, se rua-t-il, le poignard levé, sur Jean Guérin. Celui-ci, avec une expression de malice intraduisible, recula de quelques pas, se ramassa comme une couleuvre et roula dans les jambes de son adversaire, qui trébucha et tomba rudement sur le sol. Un rire homérique accueillait cette grotesque lutte, et les braves saluèrent le rusé lutteur. La honte au front et l'écume à la bouche, l'Espagnol se releva: il poursuivit Jean Guérin et l'accabla dans un angle de la caverne avant qu'il eût eu le temps de décrocher une arme pour se défendre. Le pauvre diable allait vraisemblablement être cloué à la muraille comme une chauve-souris, lorsqu'une main d'une force extraordinaire saisit le poignet de Rinconeté, qui, en se retournant, se trouva en face de Gil Biarritz.

(A suivre)

SOMMAIRE

France.
Le duc de Sermoneta.
Princes et franc-maçons.
Russie.
Paix et Coercition Internationale.
Pavillon central des Tailleurs.
Pénitence. — La peine du crime. A SUITE.
A la chambre.
M. Mercier.
Petites notes.
Informations.
Le sacre de Mgr O'Brien.
Mouvement législatif.
Octave Crémazie.
Analysaire.
Dîner d'Etat.
Législature provinciale.
Par dépêches.
Agriculture.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Dans la Cour Supérieure. — Hip. Lavoie.
Association de Vigilance de Québec.
Bazar.
La fameuse lampe.
Maison à vendre. — M. Jean Gagnon.
Avis très important. — Gingsras & Langlois.
Saison des fêtes. — Joseph Donati.

CANADA

QUEBEC, 20 JANVIER 1883

A LA CHAMBRE

La séance d'hier a été bien intéressante. Les discours prononcés par M. Leblanc, député de Laval, et par M. Carbray, député de Québec-Ouest ont été écoutés avec attention. Les galeries étaient remplies jusqu'au faite.

Le député de Laval s'exprime très correctement. Les appréciations, dont il a parsemé son discours, dénotent un sens droit et un profond jugement. Il a de l'étoffe pour faire un excellent orateur, et s'il mettait un peu plus d'action et de feu dans son débit, il produirait beaucoup d'effet sur la députation.

M. Carbray a parlé en langue anglaise, contrairement à nos prévisions. Nous ne l'en blâmons pas, car il a suivi l'usage parlementaire qui le veut ainsi. Le député de Québec-Ouest parle parfaitement le français, et il compte beaucoup d'amis dans la population canadienne française. Son discours, dont nous ne donnons qu'un résumé, a été chaleureusement applaudi.

M. Carbray parle bien, et il touche toujours la note juste dans ses appréciations.

Nous croyons que c'est le meilleur discours anglais qui ait été prononcé en Chambre depuis les dix années que nous assistons aux débats sur l'adresse.

L'honorable premier ministre, sur invitation faite par l'honorable M. Mercier, a donné les explications requises sur la formation du nouveau ministère. Le nouveau chef de l'opposition a profité de la circonstance pour payer un tribut d'éloges, bien mérité d'ailleurs, au digne Président de l'Assemblée Législative, l'honorable M. Taillon.

Voilà pour une séance.

M. MERCIER

Le nouveau chef de l'opposition, l'honorable M. Mercier, a fait son début avec dignité et courtoisie.

Nous l'en félicitons.

On sait généralement, que M. Mercier a toujours joué dans la Chambre un rôle trop effacé. Relégué au second plan, il a souvent été forcé, bon gré malgré, de se taire quand il eût pu faire valoir ses connaissances et donner des preuves de son savoir faire.

Il est devenu chef de l'opposition, de par le consentement de M. Joly. Ce n'est pas mal au point de vue du parti libéral, mais comme question de gratitude, on aurait peut-être pu mieux faire. Les vieux chefs ne sont pas à dédaigner. Les libéraux ont jeté par-dessus bord, à Ottawa, l'honorable M. McKenzie, pour donner leur appui à M. Blake. Est-ce là ce qu'ils ont fait de mieux au point de la vue de la tactique ? Nous ne le croyons pas.

L'histoire se répète aujourd'hui pour eux, dans la Chambre provinciale.

Nous n'avons pas à intervenir dans leurs affaires de famille, mais nous croyons que M. Joly devait rester à son poste, et que ses amis le force-

raient, jusqu'à un certain point à en agir ainsi.

M. Mercier a été choisi pour son successeur ; nous en sommes heureux pour le gouvernement, car le nouveau chef de l'opposition sera un adversaire courtois, et digne en tous points de la députation actuelle, qui nous paraît être très honorable.

PETITES NOTES

Nous regrettons d'apprendre que l'honorable M. Wartelet est retenu à sa chambre par une indisposition passagère.

L'hon. M. Beaudry, M. McShane et quelques autres députés sont partis, hier soir, pour Montréal.

M. Turcotte, ex-député des Trois-Rivières, tombé malade subitement ces jours derniers, est mieux aujourd'hui.

L'honorable M. Proulx, conseiller législatif, est retenu chez lui par la maladie, et ne pourra peut-être pas prendre part aux travaux de la session.

Les membres de la presse sont allés rendre visite, hier après la séance, à M. le président de l'Assemblée législative, qui les a reçus avec toute l'urbanité qu'on lui connaît. MM. les journalistes ont ensuite accepté l'invitation du chef de l'opposition, l'honorable M. Mercier, de se rendre avec lui au restaurant de la Chambre.

Plusieurs députés anglais ne sont pas encore arrivés à Québec. M. Watts, député d'Arthabaska, vient d'assister à la mort de sa mère, et l'honorable M. Robertson est retenu à Sherbrooke, sa belle-mère étant dangereusement malade. MM. Spencer, Thornton et Sawyer arriveront à Québec lundi prochain.

INFORMATIONS

Le Globe publie la rumeur que l'honorable M. Blanchet sera nommé président du Sénat.

Vendredi était la fête du supérieur de collège de Nicolet. A cette occasion, il y a eu au collège une nombreuse réunion de membres du clergé.

Les brefs sont émanés pour l'élection de Nicolet. M. le registraire Blondin est officier rapporteur.

L'appel nominal est fixé au 29 courant, et la votation au 5 février.

M. le Maire vient de lancer des invitations à un grand bal qui doit avoir lieu mercredi prochain à la Salle de Musique.

Nous signalons à nos lecteurs l'article que nous publions à la première page sous le titre France ; ils y verront que le Canada devient une pomme de discorde, non pas entre les gouvernements de France et d'Angleterre, mais dans les attaques de la presse anglaise contre la France, que les journalistes accusent de pousser le Canada à l'idée d'une séparation d'avec la métropole.

Le mercredi 24 janvier, à 9 heures du matin, sera chanté à St-Joseph de la Beauce, un service pour le repos de l'âme du Révd. M. D. Martineau, ancien curé de cette paroisse. Les parents et amis sont invités.

Le ministre de la justice vient de faire droit à certaines plaintes portées contre sa régie actuelle par la police fédérale, et de rétablir l'ancienne discipline. Ainsi la police se plaignait entr'autres choses de trop longues heures de service sans être relevée.

L'hon. D. Ross est actuellement à Ottawa au sujet des réclamations de M. Ross pour travaux extras sur l'Intercolonial.

Le sacre de Mgr O'Brien

Le révérend M. O'Brien, le nouvel archevêque du diocèse, est arrivé à Halifax, hier, et la consécration épiscopale aura lieu dimanche.

Le nouvel archevêque était accompagné de Mgr McIntyre, des révds MM. MacDonald, de Georgetown, Ile du Prince-Edouard, Grant, du collé-

ge Dustans, A. McGillwray, de Charlottetown, P. Doyle, de Summerside, G. McDonald, de la Rivière du Loup et James A. McDonald, de Des Sables.

Sa Grandeur Mgr Fabre, de Montréal, est aussi arrivé à Halifax par le train rapide.

L'évêque Cameron, d'Antigonish, et plusieurs membres du clergé sont aussi arrivés.

Le nouvel archevêque a été partout l'objet de grandes démonstrations. Il a été reçu à Halifax officiellement par le maire Tobin. Une foule considérable était à son arrivée.

Mouvement législatif

Le télégraphe d'hier nous annonce de curieuses et importantes nouvelles au sujet des législatifs.

Dans l'espoir de faire monter le comte de Chambord sur le trône, le baron de Charette, dit une dépêche, aidé de M. Beaudry-d'Asson, membre de la chambre des députés et autres, a organisé un Finistère, à Tours, 32 légions, de 1000 hommes chacune et a commencé à les armer. Six cents chevaux ont été achetés pour former la cavalerie et sont placés dans différents châteaux. Les partisans sont prêts à marcher, ils ont 15,000, 600 de francs dans les banques de Londres.

Cette nouvelle n'est pas un canard ; car le rapport de la police constate que de Charette a 1500 zouaves pontificaux à Paris, parfaitement bien armés.

Le Temps dit que les détails publiés sur le complot législatif peuvent être exagérés, mais que les faits généraux sont exacts. Il ajoute, que le gouvernement arrêtera bientôt ce mouvement royaliste.

Octave Crémazie

Le Courrier du Canada et le Monde parlent d'un monument à Crémazie.

Le 24 juillet 1881, j'étais au Havre, en compagnie des juges Gill et Mathieu. Notre première pensée fut pour notre poète national qui, on le sait, est venu mourir en cette ville.

Le cimetière du Havre est situé à Ingouville. Nous y passâmes la matinée à chercher vainement le tombeau de Crémazie, car nous devions une visite, une prière, une couronne à notre compatriote.

En compagnie du gardien des tombes nous avons feuilleté les registres mortuaires de 75, 76, 77, 78, 79, et 80.

Au nom de Crémazie au nom de Jules Fontaine qui était le pseudonyme qu'il avait choisi, en France, il n'y avait pas d'entrée.

Si Crémazie est enterré à Ingouville, il a probablement été mis dans la fosse commune !

Ces vers, qu'il écrivait dans un jour de désespérance mélancolique sont-ils devenus une triste prophétie pour lui-même ?

Priez pour l'exilé qui, loin de sa patrie, Expire sans entendre une parole à nie. Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort, Personne ne viendra donner une prière, L'âme d'une larme à la tombe étrangère. Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ?

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

Anniversaire

Mgr de Saint-Hyacinthe a célébré, mardi dernier, le 7e anniversaire de sa consécration épiscopale. A cette occasion, il y a eu office pontifical à la cathédrale.

La messe a été chantée par les élèves du séminaire, qui occupaient le jubé de l'orgue.

Les élèves de différentes écoles de la ville et de nombreux fidèles remplissaient la nef de l'église.

Dîner d'Etat

Voici la liste des personnes invitées au dîner à Spencer Wood, jeudi soir :

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, le Lord Evêque de Québec, l'hon. Premier de la Province de Québec, l'hon. C. A. P. Pelletier, P. C. ; l'hon. Juge Stuart, l'hon. Juge Casault, l'hon. Juge Routhier, l'hon. Juge McGord, l'hon. Juge L. B. Caron, l'hon. Juge Angers, l'hon. Juge Allyn, l'hon. Juge Cimon, l'hon. C. B. DeBoucherville, l'hon. commissaire des Terres de la Couronne, l'hon. Trésorier Provincial, l'hon. Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, l'hon. Secrétaire Provincial, l'hon. Ministre des chemins de fer, le Président du Conseil Législatif, l'hon. J. J. Ross, M. C. L. ; l'Orateur de l'Assemblée Législative, l'hon. H. G. Joly, M. P. P. l'hon. J. G. Robertson, M. P. P. l'hon. H. Mercier, M. P. P. l'hon. E. J. Flynn,

M. P. P. l'hon. E. T. Piquet, M. P. P. le lieutenant. Duchesnay, D. A. C. le lieutenant. Cotton, commandant de la Batterie A, R. S. G. ; le Révd. M. L'Égaré, V. G. le Révd. Recteur de Québec, le Maire de Québec, le Shérif de Québec, l'Auditeur Provincial, l'Assistant Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, l'Assistant Commissaire des Terres de la Couronne, le Greffier du Conseil Exécutif, l'Assistant Officier en Loi, l'Assistant Secrétaire Provincial, l'Assistant Trésorier Provincial, le Surintendant de l'Instruction Publique, le Greffier du Conseil Législatif, le Greffier de l'Assemblée Législative, l'Huissier de la Verge Noire, le Sergent d'Armes du Conseil Législatif, le Sergent d'Armes de l'Assemblée Législative, le Révd. M. Marois, Capt. Sheppard, A. D. C., M. T. Chapais, Secrétaire Privé, le Capt. Wilson et le Capt. C. W. Drury, Batterie A.

Législature Provinciale

CONSEIL LÉGISLATIF

La séance a été ajournée à lundi, par respect pour la mémoire des honorables MM. Roy et Gaudet. L'honorable M. Dionne, qui a proposé l'ajournement, a fait l'éloge en excellents termes des deux défunts.

L'honorable M. Ferrier a appuyé et a fait aussi l'éloge des défunts.

La séance a été ajournée à lundi prochain.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec, 19 janvier 1883.

Présidence de l'honorable M. L. O. Taillon.

La séance s'ouvre à 3 1/2 heures.

M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE, député de Bellechasse, dépose une pétition demandant la constitution légale de la nouvelle association de la presse de Québec.

Après d'autres affaires courantes, l'adresse en réponse au discours du trône est alors proposée par le nouveau député de Laval.

M. LEBLANC—député de Laval, Suivant une ancienne coutume, la tâche de proposer l'adresse retombe sur les épaules d'un des plus jeunes députés de la Chambre. Il y a la témérité de sa part de prendre la parole en cette circonstance, mais il compte sur l'indulgence de la députation.

Le discours du trône nous fait connaître la véritable politique que le gouvernement a l'intention de suivre à l'avenir. Ce discours confirme les promesses que l'honorable premier ministre a faites ou plutôt les déclarations qu'il a mises devant le public dans son discours à Ste-Geneviève.

L'orateur passe en revue les différents articles du discours du trône. Il cite la brillante victoire que le gouvernement anglais vient de remporter en Egypte et il dit qu'on doit s'en réjouir ; car les succès de l'Angleterre sont nos succès. Il fait en quelques mots l'éloge du major Hébert, qui n'a pas craint d'aller s'enrôler sous le drapeau britannique, à l'ombre duquel il est mort.

En parlant de l'organisation du jury et de la refonte de nos lois statutaires, il déclare que la moitié des travaux de la refonte sont prêts et qu'ils seront présentés à la chambre pendant la session.

Le député de Laval fait alors allusion aux richesses minières et à l'exploitation des forêts de la province. Le revenu de nos mines a été, l'année dernière, de \$778 000.

Il est à espérer que la politique du nouveau gouvernement tendra à donner de l'élan à l'exploitation de nos mines et de nos forêts ; il est à espérer aussi que la politique du gouvernement tendra à développer l'agriculture.

L'agriculture, l'éducation et les chemins de fer ont tour à tour attiré l'attention des gouvernements.

La question qui prime aujourd'hui toutes les autres, c'est celle de la colonisation. Il faut avant tout empêcher l'émigration de nos compatriotes. En traitant cette question, il croit de son devoir de citer ici comme apôtres de la colonisation, le Révd. M. Hébert, curé de Kamouraska, le Révd. M. Labelle, de St-Jérôme, et Morin. Ces messieurs ont fait beaucoup pour le progrès de la colonisation.

En parlant de l'économie, il exprime l'espoir que le gouvernement mettra en vigueur cette partie de son programme. C'est le seul moyen de rétablir l'équilibre dans l'état de nos finances. Ce mot finance lui remet en mémoire que le gouvernement, grâce à une sage administration, a réalisé dans ses opérations financières du dernier exercice un excédant de \$360 000. C'est le premier surplus ; espérons que ça ne sera pas le dernier.

L'orateur passe ensuite en revue rapidement les autres paragraphes du discours du trône et termine en disant que ce discours renferme des mesures importantes, dont la mise en force sera très avantageuse au pays. Après avoir adressé des éloges à l'honorable premier ministre, il propose

l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône.

M. CARBRAY.—Le député de Québec-Ouest, appuie avec vigueur les remarques de l'honorable préopinant et a fait voir que le programme du nouveau gouvernement méritait une sérieuse considération, parce qu'il renfermait des mesures d'une très grande importance pour la province.

En parcourant le discours du trône l'orateur fait une excellente dissertation sur l'exploitation de nos forêts et de nos mines sur lesquelles le gouvernement doit veiller avec toute la diligence possible. Il approuve entièrement le programme du nouveau gouvernement.

M. MERCIER.—Demande des explications sur les changements ministériels.

L'honorable M. MOUSSEAU, premier ministre—répond que l'honorable M. Chapleau ayant jugé à propos d'accepter une situation ailleurs, a donné sa démission, et que, Son Honneur le lieutenant-gouverneur l'a prié, (lui Monsieur Mousseau) de se charger de la tâche de former un cabinet, puisque le parlement était dissous. Il a choisi ses collègues, et ce choix, il l'espère, recevra l'approbation de la majorité de la Chambre et du pays. Il a offert un portefeuille à l'honorable M. Taillon, le populaire président de cette chambre, mais ce dernier n'a pas cru devoir accepter, le temps ne lui paraissait pas opportun.

M. MERCIER fait l'éloge du président de la Chambre, M. Taillon, et vu des circonstances imprévues, il propose l'ajournement des débats à lundi.

La Chambre, est ajournée à lundi, à trois heures.

PAR DÉPÊCHES

EUROPE

FRANCE.

Paris, 19 janvier 1883.

On parle d'un mouvement royaliste dans l'Ouest de la France, sous l'impulsion de MM. de Charette, de Baudry d'Asson et autres ; il y aurait 32 000 hommes en voie de former une armée, et un fonds disponible de 15 millions de francs. Le gouvernement est sur le qui-vive.

La princesse Napoléon, épouse de Jérôme, est arrivée à Paris. Aucune décision n'est prise sur le prince.

A Lyon, le prince Krapotkine a été condamné à 5 ans de prison et 2 000 francs d'amende, la même condamnation a été prononcée contre Gauthier et Bordat, avec 10 ans de surveillance, et privation des droits civils pendant 5 ans. Des condamnations moindres ont été prononcées contre les autres accusés, sauf 4 qui ont été acquittés. On pense qu'il y aura appel.

Pendant l'année 1882 les importations ont augmenté de 800 millions de francs, et les exportations de 34 millions de francs.

ANGLETERRE.

Londres, 19 janvier.

On fait circuler en Irlande, dit un correspondant, des pancartes révolutionnaires provoquant des soulèvements contre lord Spencer.

Le feu a causé 80 000 livres sterling de pertes dans l'établissement de MM. Bourne et Cie, quincailliers.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 19 janvier.

Le Czar a assisté jeudi, devant le palais d'hiver, à la bénédiction annuelle des eaux de la Néva.

Hier, un incendie a détruit une grande partie de la ville de Kerson.

HOLLANDE.

Muiden, 19 janvier.

La ville a subi de grands dommages par suite des trois explosions qui se sont produites dans la fabrique de poudre ; les villes voisines ont souffert, et à Amsterdam même, distance de 8 milles, on a entendu le bruit, et des fenêtres ont été brisées, 12 cadavres ont été trouvés.

Les habitants de Muide sont dans l'épouvante, et quittent leurs demeures.

ALLEMAGNE

Berlin, 19 janvier.

La police a saisi une brochure attaquant l'Impératrice Eugénie.

ITALIE

Rome, 19 janvier.

En répondant à une interpellation, M. Dépretis conseille de diriger les émigrants italiens vers l'Amérique du Sud et non vers l'Amérique du Nord.

Amérique

A Morhead (Minnesota), le feu a détruit le bloc Key-City d'une valeur de 40,000 dollars. Personne n'a péri.

A Quincy (Illinois), c'est le grand hôtel Quincy, d'une valeur de 105,000 dollars, qui a brûlé ; le feu a pris par un mauvais tuyau de cheminée.

Personne n'a péri, mais il y a eu des blessures ; un gendarme s'est cassé une jambe.

On signale une collision de deux trains dans l'Etat de New-York, et un déraillement en Californie ; dans le premier accident, 2 serre-freins ont été blessés ; dans le second, il y a eu quelques victimes.

Agriculture

LES SEMENCES

Suite

Après avoir récolté séparément ces trois qualités de pois, il a constaté que les plantes issues des plus grosses graines avaient donné le meilleur rendement. Les proportions étaient respectivement de 100 pour les gros pois, 82 pour les moyens et 64 pour les petits. Cent plantes du premier lot avaient donné 378 grammes de pois, tandis que cent plantes du deuxième lot avaient donné 315 grammes, et 100 plantes issues des petites graines 236 grammes seulement.

Sans doute, les plus grosses plantes demandent plus d'espace, mais les résultats n'en sont pas moins fortement en leur faveur. M. Lehmann poussa plus loin ses recherches et il examina soigneusement les produits des trois lots. Je n'ai pas besoin de vous dire que le premier lot donnait le plus grand nombre de belles graines. Les proportions étaient celles-ci : premier lot 100—deuxième lot 87—troisième lot 53. Il y avait presque deux fois plus de rebut dans le dernier lot que dans le premier.

Des expériences du même genre ont été faites et répétées sur le blé, l'avoine, les pommes de terre, etc., et toujours avec des résultats semblables à ceux obtenus par Lehmann.

Quand on a des semences bien épurées, on peut en semer bien moins par arpent, et utiliser les fonds de crible pour la nourriture des animaux. Ce qui est nuisible dans le sol devient utile dans la crèche. Double avantage et double économie !

Dans les graines du commerce on trouve une proportion effrayante d'impuretés et de mauvaises herbes. A l'école d'agriculture de Cirencester, en Angleterre, on a trouvé de 8000 à 80000 graines de mauvaises herbes par gallon de trèfle rouge, et beaucoup plus que cela dans la même quantité de trèfle blanc. On avait pris des échantillons chez différents marchands.

Les vérifications faites par le Dr Nobbe ne sont pas sans importance non plus. Il s'était procuré 32 échantillons de graines d'herbes fourragères (mil, ray-grass, fétuques, etc.), et ces semences contenaient en moyenne 31 pour cent de corps étrangers. On croyait acheter 100 livres de graines et on en recevait 69. Ces faits ne sont nullement des exceptions.

Vous savez que la graine meurt au bout d'un temps plus ou moins long. Si vous semez du grain vieux de deux ans, il y en a une partie qui ne lève pas. Certaines graines se conservent plus longtemps que d'autres, mais plus elles vieillissent, plus on en perd. La mauvaise conservation et diverses autres causes peuvent également la tuer.

La graine de semence du commerce est souvent entassée dans des greniers ou des hangars où elle souffre de la chaleur et de l'humidité. Le four-nisseur en gros ne se défait quelquefois que d'une partie de sa marchandise. L'année suivante, il mélange le neuf avec le vieux. Le marchand de détail se trouve dans le même cas et fait la même chose. De mélange en mélange voici à quoi on arrive : Les 32 échantillons de graines d'herbes de prairie dont j'ai parlé donnaient, à part les 30 pour cent d'impuretés, quatre-vingt-sept pour cent de graines qui avaient perdu ou qui n'avaient jamais en la force de germer, et seulement treize pour cent de graines capables de donner des plantes.

A suivre

Petites Nouvelles

CALENDRIER.— Québec, le samedi 20 janvier 1883, 12e jour de la Lune. Il y a eu premier quartier le lundi 15 janvier, à 8 heures 3 minutes du soir. Le jour dure 9 heures 07 minutes, et la nuit 14 heures 53 minutes ; le Soleil se lève à 7 heures 38 minutes, passe au méridien à midi et 11 minutes, et se couche à 4 heures 45 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 22 degrés et 1 dixième.

La Lune se lève aujourd'hui à 2 heures 33 minutes du soir, et se couche demain à 6 heures 03 minutes du matin.

LE NOUVEL HOTEL.— Le document accordant le terrain, où est située l'école Normale, à la compagnie du nouvel hôtel, a été signé hier après midi, par le gouvernement. On dit que des soumissions pour la construction du nouvel

hôtel vont être demandées immédiatement.

ACCIDENT DE VOITURE.—L'honorable M. Pope, ministre de l'agriculture, et l'honorable M. Caron, ministre de la milice, se promenaient hier en voiture à Ottawa, lorsque la voiture renversant tout à coup, les ministres furent lancés dans la rue, mais en furent quittes pour la peur. M. Caron, qui conduisait alors le cheval, a retenu courageusement les guides et empêché que le coursier ne pût le mordre aux dents.

LES HOTELS POPULAIRES.—Chaque ville a ses hôtels populaires où les voyageurs sont toujours certains de recevoir le plus grand confort. Québec possède le Mountain Hill House, Montréal l'hôtel Richelieu et Trois-Rivières l'hôtel Dufresne. Ce dernier ne le cède en rien aux hôtels les mieux tenus de la province. Les tables y sont toujours bien servies, et les chambres des plus confortables. Les visiteurs n'ont qu'à se louer de l'emplacement déployé par le propriétaire M. Jos. Dufresne, et par ses deux fils MM. Edmond et Ulric Dufresne, qui savent se rendre agréables au plus haut degré.

MARITIME.—Le steamer *Jesmond* parti de la Nouvelle-Orléans est arrivé à Liverpool, après avoir perdu sa cargaison de porc.

Le steamer *Phœnician*, dans son dernier voyage de Boston à Glasgow, a perdu deux matelots.

On mande d'Halifax, que le steamer *Ville de Para*, est parti pour les ports du Brésil. Le steamer *Libertarian*, est arrivé de Liverpool par la route de Saint-Jean, Terre-Neuve. Le capitaine rapporte que depuis ce dernier endroit le passage a été excessivement difficile.

—La barque *Rattie Bangs* qui paraissait abandonnée a été abordée par un steamer qui l'a remorquée dans le port de Boston. Le bâtiment n'a pas de dommages et on suppose qu'ayant échoué sur une batture quelque part, l'équipage l'aura abandonné et se sera noyé. Plus tard la mer aura remis à flot la barque et c'est ce qui explique comment elle naviguait sans équipage.

TENTATIVE DE MEURTRE.—Le meurtrier Mann a trouvé un imitateur, au village de la Longue-Pointe, dans la personne d'un nommé Timothy Donley, alias Milloy, ancien employé d'un nommé Nesbitt, cultivateur. Nesbitt l'avait envoyé et payé, il y a quelques jours, et hier matin, entre six et sept heures, pendant que Nesbitt était à traire ses vaches, l'aperçu Milloy qui rôdait près de ses étables. Nesbitt lui ordonna de s'éloigner et continua sa besogne. Pendant que Nesbitt était occupé à remplir ses bidons de lait, Milloy vint à lui à l'improviste avec un pistolet et lui lança une balle dans le cou. Voyant que son homme n'était pas mort, Milloy prit une pelle dans la butte de terre et se baissa. Heureusement pour Nesbitt, la pelle était en bois et se cassa au premier coup donné.

Nesbitt se sauva alors à sa résidence, suivi par Milloy qui fut rejoint par M. Nesbitt, armé d'un fusil, et qui le jeta au péril de sa vie de rebroussement.

Milloy eut peur, et voyant qu'il avait échoué dans sa tentative, il sauta sur un cheval et prit la fuite; mais arrivé sur la voie publique, il abandonna le cheval et partit à pied pour Montréal. Un ami de Nesbitt donna l'alarme, et Milloy a été arrêté sur la route qui conduit à Hochelaga. Il est maintenant sous la garde de la police d'Hochelaga.

On pense que Nesbitt est blessé mortellement. Le coup a été tiré si près que la victime a tout le cou brûlé par la poudre. L'intention de l'assassin était de tuer toute la famille et de voler ensuite. Milloy a été arrêté par MM. Kydd et Greese. Le prisonnier prétend ignorer le meurtre.

Madame Nesbitt craignant de rester à sa maison, attela un cheval et transporta son mari chez le voisin, M. Greese où ils sont encore tous les deux.

VOLEUR EN FUGITE.—La police a reçu avis de Hamilton, du départ précipité d'un nommé Swindells, bijoutier, qui emporte avec lui une quantité de montres, chaînes, breloques et autres bijoux appartenant à ses créanciers et à ses clients.

Le fugitif s'est dirigé, croit-on, sur Montréal, où on suppose qu'il cherche un emploi.

Swindells est un Anglais âgé de 46 ans; taille de 5 pieds 8 pouces, teint blond, favoris et moustache rousses.

Un mandat d'amener est lancé contre lui.

Le Renoveur des cheveux, de Hall

Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal. Il rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et nettoie le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des cheveux. Il fournit à la chevelure les principes nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce et il est sans égal pour la coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public, car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminents le recommandent, il est même officiellement approuvé par l'Essayer de l'Etat du Massachusetts. La popularité du Renoveur des Cheveux, de Hall ("HALL'S HAIR RENOVATOR"), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. Hall et Cie à Nashua, N. H., U. S.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Québec, 31 juillet 1882—lan.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie Sciatique, le rhumatisme, le mal de reins, Douleurs de l'estomac, de la Goutte, l'Équinisme, l'Inflammation du Goutier, Eclampsies et Prolapsus, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Gêlés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Proguistes Et Commerçants De Médecine.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille

Mères! Mères! Mères!

Êtes-vous troublée la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SINOPI CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets sont de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 28 janvier 1882—lan.

MARCHES DE QUEBEC

Farine et Grains.

Québec, 20 janvier 1883.

Farine.—Sup. extra, baril, 196.	\$5.20	à 7.00
Extra pour tonnage.	5.10	à 5.20
Forêt pour tonnage.	5.40	à 6.00
Extra du printemps.	5.10	à 5.20
Superfine No. 2.	4.50	à 4.80
Fine.	4.20	à 4.40
Farines en poches, de 100 livres.	2.50	à 2.55
de seigle en quart.	0.00	à 0.00
Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.	4.20	à 4.30
Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.	4.20	à 4.30
Grains.—Blé de semence (rouge) par 60 livres.	0.00	à 0.00
Dois.	1.00	à 1.05
Fèves le minot.	2.00	à 2.50
Avoine 32 livres.	0.39	à 0.40
Seigle par 100 livres.	0.95	à 1.00
Orge par 100 livres.	0.75	à 0.80
Foin par 100 bottes.	9.00	à 10.50
Paille par 100 bottes.	4.50	à 6.00
Orge par minot.	0.70	à 0.75

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 20 janvier 1883.

Lard frais par 100 livres.	\$ 8.00	à 9.00
" " " " " "	0.11	à 0.12
" " " " " "	0.13	à 0.13
Jambons frais par livre.	0.10	à 0.10
" " " " " "	0.14	à 0.14
Lard Mince, 200 livres.	22.50	à 23.00
" " " " " "	21.00	à 21.50
" " " " " "	19.00	à 20.00
" " " " " "	19.00	à 20.00
" " " " " "	16.00	à 17.00
Saindoux en secou.	3.00	à 3.00

DÉCÈS

Ce matin, le 20 du courant, après dix jours de maladie, Henri-Alfred Frémont, à l'âge de 22 ans, un mois et vingt jours.

Les funérailles auront lieu mardi prochain.

Le convoi funèbre partira à 94 heures précises de sa résidence, No 29, rue Ste-Ursule, pour la Basilique, et de là au cimetière St-Charles.

CANADA, COUR SUPÉRIEURE DE QUÉBEC.

LA BANQUE NATIONALE, demanderesse, No 10 OLIVIER BÉGIN, défendeur.

AVIS vous est par le présent donné que les A meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, tels que chevaux, voitures, huile, cuir, etc., etc., seront vendus par moi soussigné MARDI, le DIX-HEURES avant-midi du dit jour, à la boutique du dit défendeur, en la cité de Québec, rue Arago, No 18.

HIP. LAVOIE, H. C. S.

Québec, 20 janvier 1883.—lf.

BAZAR

En faveur de l'Œuvre du Patronage.

LUNDI, 22 janvier courant, s'ouvrira à la Salle Victoria. Rue Ste Anne, le bazar annuel en faveur de l'Œuvre du Patronage de Québec, et il se continuera le reste de la semaine.

Les personnes charitables qui désirent contribuer à cette bonne œuvre sont priées d'adresser leurs contributions en effets ou autrement aux Dames dont les noms suivent :

Madame Pierre I. Bazin, Sr.
" Veuve Ferdinand Carrier,
" George Costelow,
" George Miville Dechêne,
" Philippe J. Joli cœur,
" Jean-Elie Martineau,
" Veuve Théodore Moffet,
" Archange Racine.

Madame Martineau présidera à la table des rafraîchissements.

Québec, 5 janvier 1883 715

Avis public

AVIS PUBLIC est donné que la *Canada Worsted Company*, de Québec, demandera à la législature de cette province, à sa prochaine session, un acte spécial de constitution lui accordant le pouvoir d'augmenter son capital par l'émission de nouveau stock ou actions jusqu'au chiffre de deux cent mille piastres en sus de son capital actuel de deux cent mille piastres.

J. PIDDINGTON, Secrétaire.

Québec, 23 décembre 1882—5f 11ps. 709

Association de Vigilance de Québec.

Il y aura MARDI prochain, 22 du courant, à la Cour du Recorder, à 730 HEURES P. M., une assemblée de l'Association de Vigilance pour terminer certains arrangements, et préparer les rapports pour l'assemblée générale annuelle, et pour l'élection des officiers.

Tous les officiers et tous les membres du Comité central et des Comités locaux sont priés de s'y rendre.

Les prêtres et les ministres de toute dénomination, curés, missionnaires, vicaires, etc., sont invités à prendre part à cette assemblée.

W. MARSDEN, M. A. M. D., Président, A. V. Q.

T. MOLONY, N. E. DIONNE, M. D., Secrétaires.

Québec, 19 janvier 1883—3f 725

LA PAMBOUSE LAMPE

DE

\$1.25

AU DEPOT D'HUILE ASTRALE

N. 56

Rue de la Fabrique

Québec, 28 décembre 1882. 621

Vente annuelle

A

Bon Marché!

DANS le but d'écoier notre fonds considérable de marchandises d'étape et de fantaisie, nous avons comme d'habitude à cette saison, fait une grande réduction dans les prix, et nous offrons à présent de grands avantages dans

Les Etouffes à Robes de toutes descriptions, Velours et Velvetines noirs et de couleurs, Vêtements de dessous pour dames et messieurs, Draps de Castors, de Pilots, Moutonné, Draps pour Ulster, Serges, Tweeds, Imitation de Loutre, etc.

Nous attirons une attention spéciale à notre assortiment considérable de couvertures et de flanelles!!

300 pds de Rideaux en points, Velours en cuivre, anneaux, appareils, etc. Couchettes en fer et en cuivre, grandes et petites, paillasses à ressorts, Tapis Brussels, Tapisseries, et Ecossais, Tapis de Coco, Nattes, Rugs, etc. etc. Les meilleurs Pélats et Linoléum anglais.

CLAQUES! CLAQUES!

Les meilleures qualités dans toutes les grandeurs.

BEHAN BROTHURS.

AVIS

LA compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean, s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, afin d'être autorisée à prolonger sa ligne de chemin de fer jusqu'aux limites de la province de Québec, dans la direction de la Baie James, pour obtenir une extension de temps pour l'achèvement du chemin de fer, et aussi pour obtenir certains amendements à son acte d'incorporation et aux différents actes passés en amendement.

J. G. SCOTT, Secrétaire.

Québec, 18 décembre 1882—lm. 704

DROUIN, FLYNN & GOSSELIN

AVOCATS,

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Suivent les Cours des Districts de QUÉBEC, MONTMAGNY et GASPÉ.

F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSELIN,

Québec, 23 juillet 1881. 288

Librairie! Librairie!

Nouvelles Importations.

Un immense assortiment de LIBRAIRIE venant d'être reçu à la

LIBRAIRIE - DERY,

40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec.

LE COMMERCE et le PUBLIC en général trouveront à cet établissement l'assortiment le plus complet qui se soit jamais offert dans cette ligne. La quantité immense de marchandises de ce genre qu'on y tient constamment, permet au propriétaire de les offrir à des prix délaissant toute compétition.

On attire spécialement l'attention sur le grand assortiment de LIVRES BLANCS pour comptabilité, etc., que l'on vient de recevoir, ainsi que les PAPIERS et ENVELOPPES de toutes sortes. Une grande variété d'articles de Bureaux des genres les plus nouveaux. Encore Française, Anglaise et Américaine, Livres de Prières, depuis la plus simple jusqu'à la plus riche reliure; ainsi que Chapeteles, montre en argent, etc. Boîtes mathématiques des plus complètes, Toiles et Papiers à dessin, Classiques assortiment au complet par tous les auteurs. Dictionnaire Bosch-rolle, Académie, Fitz-ming et Tibbin, Surennes, Webster, Nugent, George, Benard et Hocquart.

Aussi Presses et Livres à copier de toutes les grandeurs.

Escompte libéral accordé au commerce.

En gros et en détail.

I. P. DERY,

LIBRAIRE.

Québec, 1er mai 1882—lan.

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de neuvaines en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livre in 32. Prix 5 cts, la douzaine 40 cents, le cent \$3, franco par la poste.

Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où comme ce la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

AVIS

AVIS est donné qu'une demande sera faite à la prochaine session de la législature fédérale du Canada pour réduire le chiffre des actions payées de la compagnie d'assurance de Québec contre le feu (*Quebec Fire Insurance Company*) et pour autres objets, sujets à l'approbation des actionnaires de cette compagnie à sa prochaine réunion générale annuelle.

Québec, 21 décembre 1882—2m 705

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec

Québec, 17 nov. 1882 685

En vente chez

CADIEUX & DEROME, Montréal.

AVIS TRES IMPORTANT

aux personnes qui désirent acheter

ARGENT COMPTANT!!

—000—

NOUS donnons aujourd'hui une liste des prix réduits de notre grand assortiment de THÉ, VINS LIQUEURS. Nous aimons à faire remarquer que nous ne faisons cette

1882-AUTOMNE-1882

NOUVELLES IMPORTATIONS!!

Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que nous avons reçu un assortiment complet de marchandises d'épave et de fantaisie pour l'Automne et l'Hiver.

TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX.

Tapis Bruxelles.
Tapis Tapisserie.
Boritures pour appareiller les Tapis.
Boritures et Tapisserie.
Tapis Imperial.
Tapis Ecossais.
Tapis (Union).
Tapis Tapisserie et laine pour escaliers.
Tapis Bruxelles.
Tapis Cocco.

PRELARTS.

Anglais, Américains, et Canadiens (de toute largeur).
Prêt pour Escaliers (de toute largeur).

NATTES EN LAINE.

Nattes en Bruxelles.
Nattes en Tapisserie.
Nattes en Cocco.
Nattes en Caoutchouc.
Crumb Cloth (de toute largeur).

RIDEAUX EN POINT

[au patron et à la verge]
Mousseline à Rideaux [à la verge].

DAMAS DE SOIE

Pour rideaux et couvertures de meubles.
Repps de soie, pour rideaux et couvertures de meubles.

Repps de soie et laine.
Nouvelles étoffes à Rideaux, laine et soie.
Velours de couleurs et Crétonnes, [nouveau].

Tapis de table et de piano.

FRANGE DE LAINE (pour rideaux)
Glands de laine.
Pôles et corniches en cuivre et en noyer noir.
Mans et ornements en cuivre.
Baguette en cuivre [pour escaliers].

MIROIRS, MIROIRS

De toutes dimensions pour corniches et trumeaux.
Tables Jardinières, Etagères, etc., etc.

ORNEMENTS D'EGLISES.
Chasubles.
Châsses.
Dais.
Croix [pour ornements].

Damas soie.
Drap [or et argent].
Frangé [or et argent].
Frangé soie [blanche et jaune].
Gaisons [or et argent].

Gaisons soie [blancs et jaunes].
Dentelles [or et argent].
Faitellets et cannetilles.
Glands [or et argent].

ENCENS, ETC., ETC.

—AUSSI—
Mérimos français [double] pour soutane.
Bas d'aube [au patron et à la verge].
Dentelles pour Bas d'aube.
Cordons d'aube.

DEPARTEMENTS des MESSIEURS
Draps Moscou, noirs, couleurs.
Castor.
Motonnés.
Draps Nouveautés pour pardessus.

Tweeds Ecossais, Anglais et Canadiens.
Serge, Drap noir et Casimir.
Capots Caoutchouc.
Usters en tweed imperméables.
Chemises blanches et couleurs.
Cois. Cravates, Gants.
Epinglées, Boutons de fantaisie pour chemises.

Capots de Chat Sauvage.
Casques Creamer, etc., etc.

Peaux de Crammer de première qualité.
Garnitures en pelliceries.

DEPARTEMENT DES DAMES
Soies noires [gros grain].
Soies couleurs [gros grain].
Soies brochées noires et couleurs.
Satin merveilleux noir et de couleurs.
Satin moiré [de toutes nuances].
Moirs antiques.
Ornements et garnitures.
Etc., Etc., Etc.

PLUMES D'AUTRUCHE
Blanches, noires et couleurs.
Pleurs et Rubans de nouveauté.
Franges soies noires et couleurs.
Cois et Poignets.
Fichus et Cravates.

TOILES A DRAP
Toiles à oreillers.
Toiles à nappes.
Toiles à serviettes.
Toiles à verres.
Coton à drap.
Coton à oreillers.
Serviettes toile, coton, etc., etc.

Couvrepiéd blancs et couleurs.
Couverts blancs et couleurs.
Matelas en laine.
Matelas en crin.

GRAND ASSORTIMENT D'ETOFES POUR DEUIL.

—TELLES QUE—
Mérimos.
Paramatas.
Cachemires.
Repps.
Thibets.
Canton Crape.
Persian Cord.
Etc., Etc.

CRÈPE DE COURTAULD.

Parfumeries

L. T. PIVER et de LUBIN, Etc., Etc.

Eau de Cologne, J. M. Farina.
Savons de toilette, Huile pour cheveux.
Brosses à cheveux, à dents et à hardes.
Peignes, Boîtes de toilette.
Miroirs de toilette.
Lunettes d'Opéra, etc., etc.

GANTS KID D'ALEXANDRE
Valises, Portemanteaux, Etc.

N. B. Conditions faciles.

Escompte au comptant

QU'UN SEUL PRIX

Joseph Hamel & Frères,

58, Rue Sous-le-Fort,

No 62, COTE DE LA MONTAGNE.

Québec, 1er octobre 1882

Librairie-Langlais.

Aux Messieurs du Clergé,
A Messieurs les Marchands,
Aux Municipalités Scolaires.

Ayant reçu la plus grande partie des marchandises que j'ai achetées moi-même sur le continent européen, l'hiver dernier, je me trouve actuellement en position de vendre ces articles à des prix qui défont toute concurrence. D'abord pour le culte, j'ai un assortiment complet : OSTENSIOIRS, depuis la modique somme de 24 piastres jusqu'à 300 piastres.

AUSSI

CALICES, CIBOIRES,
BURETTES, CANDÉLABRES,
CROIX DE PROCESSION,
BOUQUETS D'AUTELS,
ENCENS, CIERGES.

(Fabriqués chez les Révères Sœurs de la Charité de Québec), pesant le poids et garantis de pureté.

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE THÉOLOGIE,
SERMONNAIRES,
MÉDITATIONS,
LIVRES POUR BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE,
(Très moraux et très instructifs).

Je désire attirer l'attention toute spéciale des MM. du Clergé sur mes

Vins de Messe

qui sont TRÈS PURS et d'un GOUT EXQUIS. Ces vins, je les ai choisis moi-même, et je puis conséquemment défer l'analyse la plus sévère QUANT À LA QUALITÉ, comme je puis défer toute concurrence QUANT AUX PRIX.

MM. les Marchands et MM. les Commissaires d'Écoles sont spécialement invités à venir m'honorer d'une petite visite avant de se décider à acheter ailleurs. Leur bourse trouvera tout à y gagner !

Je me chargerai d'importer soit de France ou d'Angleterre, les cibles pour Églises, moyennant une commission très minime.

Ainsi que Statues, Chemins de Croix, Ornaments d'Églises, livres de bibliothèques, et toutes commandes que l'on voudra bien me confier.

J. A. LANGLAIS

LIBRAIRE.

No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Québec, 15 août 1882

Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE

LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882.

Les trains circuleront comme suit :

	MIXTE.	MALL.	EXPRES
Depart d'Ho-chelaga pour Québec	4.00 A. M.	3.00 P. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Québec	7.00 P. M.	9.50	6.30 A. M.
Depart de Québec pour Ho-chelaga	5.20 A. M.	9.10 A. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Ho-chelaga	8.30 P. M.	4.00 P. M.	5.00 A. M.
Depart d'Ho-chelaga pour St-Félix-de-Valois	5.15 P. M.		
Arrivée à St-Félix-de-Valois	8.20		
Depart de St-Félix-de-Valois pour Ho-chelaga	5.20 A. M.		
Arrivée à Ho-chelaga	8.50		

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Ho-chelaga.

En connexion avec le Chemin de Fer Pacifique pour Ottawa.

BUREAU GENERAL, QUEBEC.

BUREAUX DES BILLETS :

13, Place d'Armes, MONTRÉAL.

202, Rue St-Jacques, MONTRÉAL.

Vis à vis l'Hôtel St-Louis, Québec.

Chemin de Fer du Pacifique Canadien, OTTAWA.

A. DAVIS, surintendant.

Québec, 29 septembre 1882.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1883-Arrangements d'hiver-1883

Les trains de passagers et du fret circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés) :

LE TRAIN DE LA MALLÉ

Quittera la Station du Palais à Québec à 4.00 P. M.

Arrivera à St-Raymond à 6.30 P. M.

Quittera Saint-Raymond à 6.20 A. M.

Arrivera à Québec à 8.55 A. M.

Arrêt à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergeant et Bourg-Louis.

Un train spécial quittera St-Raymond tous les SAMEDIS à 6.45 P. M., arrivant à Québec à 9.15 P. M. Au retour il quittera Québec à 5 HEURES du matin le LUNDI et arrivera à St-Raymond à 7.40 A. M., arrêtant à toutes les stations.

Le service des trains se fera d'après l'heure de Montréal.

Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer du Nord, au Palais. Celui reçu après 3 h. P. M. n'est envoyé que le lendemain.

Des omnibus reçoivent les trains à St-Ambroise, pour la Jeune Lorette, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.

Commercial Chambers, MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis.

Québec, 18 décembre 1882.

705

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1883-ARRANGEMENT D'HIVER-1883

Les lignes de cette compagnie se composent 1) des vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivets pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX TONNAGE COMMANDANTS.

NUMIDIAN.....6100 en construction.

PARSIAN.....5400 Capt. J. Wylie.

SARDINIAN.....4200 Capt. H. Wylie.

CIRCASSIAN.....3400 Lt. Smith, R. N. R.

POLYNESIAN.....4200 Capt. R. Brown.

COREAN.....3600 Capt. Legallais.

GRECIAN.....3600 Capt. A. Aird.

DUENOS AVREAN.....3800 Capt. N. McLean.

SCANDINAVIAN.....3600 Capt. H. Wylie.

PREUSSIAN.....3600 Capt. J. Ritchie.

MORAVIAN.....3650 Capt. J. Graham.

PERUVIAN.....3490 Capt. Barclay.

CASPIAN.....3200 Capt. Trocks.

HIBERNIAN.....3400 Lt. Archer, R. N. R.

NOVA SCOTIAN.....3300 Capt. Richardson.

AUSTRIAN.....2700 Capt. J. Wylie.

WESTONIAN.....2700 Capt. J. G. Stephens.

MARITIMAN.....3150 Capt. Home.

CARABIAN.....2600 Capt. J. Miller.

COVENTRIAN.....2600 Capt. Jos. Scott.

BERGIAN.....2600 Capt. J. Meares.

WILBERNAN.....2600 Capt. Stephens.

LUWERNE.....2800 Capt. Kerr.

ACADIAN.....1350 Capt. Cabell.

NEWFOUNDLAND.....1500 Capt. Shylus.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service

DE LA MALLÉ DE LIVERPOOL.

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de BOSTON et BALTIMORE alternativement, et de HALIFAX chaque SAMEDI, (arrêtant à Lunenburg pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mallets qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui en viennent) et de LIVERPOOL pour Portland chaque SAMEDI alternatif à retard à une semaine pour prendre des passagers d'Angleterre, doivent être expédiés.

De Halifax :

SARMATIAN..... Samedi, 17 février.

CIRCASSIAN..... " 24

NOVA SCOTIAN..... " 3 mars.

SARDINIAN..... " 10

A DEUX HEURES P. M.,

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

De Portland à Liverpool directement.

A UNE HEURE P. M.,

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Grand Tronc venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec :

VOIX D'HALIFAX.

Cabine.....\$62.65, \$78.00 et \$88.00

Suivant les accommodements.

Cabine secondaire.....\$45.00

Entrepont.....31.00

Prix du passage de Montréal voie de Portland :

Cabine.....\$57.50, \$77.50 et \$87.50

Suivant les accommodements.

Cabine secondaire.....\$45.00

Entrepont.....\$31.00

LIGNE DE GLASGOW.

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, (via Halifax s'il y a lieu), et chaque semaine de Boston ou Portland directement pour Glasgow, comme suit :

DE BOSTON.

DE PORTLAND.

Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE,

Agents.

Québec, 20 janvier 1883.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1883-Arrangements d'hiver-1883

Le et après LUNDI, 4 DECEMBRE, les trains marcheront comme suit, les dimanches exceptés :

Quitteront la Pointe Lévis

Heure du

Heure de

Train d'Express pour

Halifax et St-Jean..... 8 10 A. M. 7.55 A. M.

Train d'Accommodation

et de la Malle..... 11.20 A. M. 11.05 A. M.

Train de Fret..... 7.00 P. M. 6.45 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et de St-Jean..... 8 20 P. M. 8 05 P. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 2 15 P. M. 2 00 P. M.

Train de Fret..... 5 25 A. M. 5 10 A. M.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St-Jean demeurent à Campbellton. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St-Jean.

Bureau du C de F. Moncton, N. B., 27 juin 1881.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Québec, 2 décembre 1882.

1105

CE JOURNAL peut-être trouvé sur la file au bureau d'annonce de journaux de G. P. ROWELL & CIE, (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880.

997

CALENDRIER DU DIOCESE DE RIMOUSKI POUR 1883

Imprimé par Léger Brousseau, Rue Buade, Québec

Indiquant les fêtes des reliques et des quarante-heures, le seul approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

S'ADRESSER POUR LA VENTE EN GROS, À QUÉBEC, CHEZ LES ÉDITEURS, No 9, RUE BUADE, EN FACE DU PRESBYTÈRE.

En dépôt chez la plupart des marchands à Québec et dans le diocèse de Rimouski.

R. MORGAN,

Marchand de musique,

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) où ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir : Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano-forte et accessoires. Prix : en brochure, \$1.00; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont à mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié.

Une visite est respectueusement sollicitée.

R. MORGAN,

Marchand de musique,

8, rue La Fabrique.

Québec, 25 février 1882

Kendall's Spavin Cure.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES :

Hamilton, Mo., 14 Juin 1881

B. J. KENDALL & CIE.

Messieurs,